

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : EVOLIA HOLDING.
- ♦ Nationalité : Tunisienne.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN – ASSAD- .
- ♦ Capital social : 8 000 000 D. divisé en 8 000 000 actions ordinaires de nominal 1dinar.

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : **5%**.
- ♦ Sens du franchissement : **à la Hausse**
- ♦ Date du franchissement du seuil : **19/02/2009**
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :

- Directement	25 000	Actions et droits de vote, soit	0,31	% du capital
- Indirectement	374 999	Actions et droits de vote, soit	4,69	% du capital
TOTAL	399 999	Actions et droits de vote, soit	5,00	% du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis **en franchissement du seuil** :

-Directement	5 500	Actions et droits de vote, soit	0,070	% du capital
--------------	-------	---------------------------------	-------	--------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **après** le franchissement du seuil :

- Directement	30 500	Actions et droits de vote, soit	0,38	% du capital
- Indirectement	374 999	Actions et droits de vote, soit	4,69	% du capital
TOTAL	405 499	Actions et droits de vote, soit	5,07	% du capital

IV - Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
- qu'il n'envisage pas la cession des actions et de droits de vote lui appartenant ;
- qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur.

V- ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR DES SOCIETES CONTROLEES PAR LE DECLARANT:

Identité	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital
ATHENA SICAF	83 018	1,04
FONCIA SA	118 900	1,49
GESCO SA	105 431	1,32
ARTEMIS CAPITAL	32 650	0,41
GESCO CONSULTING	35 000	0,44
TOTAL	374 999	4,69%

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 24 Février 2009 par le représentant légal du déclarant.